



AUTORISATION D'ÉVÈNEMENT

Je soussigné M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire de la commune de Montardon, autorise l'ETAP (l'école des troupes aéroportées) située sur la commune de LONS, partenaire de l'organisateur, l'association Courir en Famille, à effectuer un saut en parachute au-dessus du domaine de SERS et à atterrir dans la sablière se situant sur la commune de MONTARDON le 17 décembre 2023.

La commune de Montardon ne pourra pas être tenue responsable en cas de dommages subis par les membres de ETAP ou toute personne à l'occasion du saut et de sa réception.

Fait à Montardon, le 9 octobre 2023

Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,



Stéphane BONNASSIOLLE,